

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66^{ème} ANNEE) N°1651 LUNDI 02 NOVEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

OFFRES DE SERVICES

Le meilleur logiciel pour gérer et piloté efficacement votre entreprise

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,
support client, gestion de stocks, de production, des
interventions, et bien plus.
Vos collaborateurs vont adorer.

المملكة المغربية
الجريدة الرسمية
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية ولائحة
لنن الصفحة: 10 دراهم

المجلة الاقتصادية عدده 5499 - 3 رجب 1439 (21 مارس 2019)
ISSN 0851 - 1225

المجلة الاقتصادية عدده 5499 - 3 رجب 1439 (21 مارس 2019)
ISSN 0851 - 1225

المجلة الاقتصادية عدده 5499 - 3 رجب 1439 (21 مارس 2019)
ISSN 0851 - 1225

ANNONCES LEGALES P 4-7

ANNONCES LEGALES

REDACTION JURIDIQUE ET COMPAGNIE DES RESEAUX NUMERIQUE
TELEFAX: 06 98 14 45
05 22 20 30 31
WWW.FLASH-ECONOMIE.COM

DECRET DU MINISTRE NOMINANT UN MEMBRE ADMINISTRATEUR

ETABLISSEMENT LEON J. BERTY
EVALUATION

ETABLISSEMENT NAIR JAMAL S. RUE N° 91 CITE CHAMAL CASABLANCA

LES FLASHS P 2-3

Le management individuel, accélérateur de la performance à distance

La conversion numérique du monde du travail, c'est maintenant !

Comdata Maroc met en place une Cellule d'Appel Interne



Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
Vos données sont accessibles à tout moment,
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90
Avenue des FAR CASABLANCA

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

Le management individuel, accélérateur de la performance à distance

Pour mieux aider les collaborateurs à rester motivés et surtout créatifs en télétravail, les managers d'équipes sont appelés à revoir leur style de management et à recourir aux méthodes d'accompagnement basées sur l'écoute active et sur la proximité. Ainsi, parmi les méthodes les plus recommandées figure celle du management individuel. Elle trouve toute son importance aujourd'hui partant du principe que les besoins et les limites des collaborateurs sont variés et qu'il convient de comprendre chaque collaborateur pour mieux le motiver à distance. Éclairages avec Sanae Hanine, PhD, experte en communication, coach et formatrice en développement personnel.

- Conseil : On entend souvent parler du management individuel. De quoi s'agit-il ?

Sanae Hanine : Le management individuel est une technique d'accompagnement des équipes qui fait partie de ce que l'on appelle l'adhocratie, c'est-à-dire le management ad hoc pour chaque collaborateur. Concrètement, le management individuel s'assigne pour objectif de motiver et de fidéliser les collaborateurs tout en mettant chacun d'entre eux au centre des préoccupations du manager. Ce type de management trouve toute son importance puisqu'il accompagne les changements de l'éthos que connaît l'entreprise depuis quelques années. Sur ce volet, il convient de souligner qu'à l'ère de l'agilité et du lean management, l'entreprise a connu plusieurs transformations de taille. Elle est passée de la notion de «poste» à celle de «situation de travail», de «carrière» à «employabilité», de «travail» à «activité» et de «qualification» à «compétence». Sur un autre registre, il convient de noter que l'environnement actuel dans lequel opèrent les entreprises est complexe et que dans le cadre du télétravail adopté face à la crise sanitaire, l'accent est mis sur l'expertise de chacun.

Des concepts comme la structure organisationnelle plutôt que mécanique ou encore la décentralisation et l'automatisation des processus sont de mise aujourd'hui. Sur le plan sociologique, il est important de noter que la population active dispose de certaines caractéristiques bien spécifiques et qu'elle requière un traitement spécifique. Je m'explique : la force de travail actuelle est une génération qui a grandi avec le monde d'Internet, les smartphones et les réseaux sociaux. Elle est plus adaptée au travail en mode freelance et aux changements rapides. Ceci dit, sur le plan managérial, cette génération a besoin d'un traitement individualisé, instantané

et requiert ainsi une attention permanente, d'où l'importance d'opter pour le management individuel qui tient compte des points forts de chaque collaborateur et du degré de son autonomie. À noter que ce type de management, qui repose sur un traitement personnalisé, équivaut à un système de récompenses ou de «punition» individualisé : une rémunération variable au mérite, des primes qualitatives ou quantitatives à la carte et des formations sur mesure et personnalisées.

- Dans quelle mesure ce type de management peut-il assurer le succès du télétravail adopté par plusieurs entreprises face à la pandémie du coronavirus ?

Le télétravail implique que chaque collaborateur peut être livré à lui-même. L'absence de contact humain est d'ailleurs l'une des caractéristiques de ce mode d'organisation du travail qui semble être accéléré à l'ère de la crise sanitaire. Pour répondre à votre question, je tiens à souligner que le management individuel peut, bel et bien, être un facteur qui favorise le succès du télétravail adopté aujourd'hui par plusieurs entreprises. Concrètement, le manager peut ainsi accompagner chaque collaborateur pour assurer ses missions et atteindre ses objectifs tout en prenant en considération son type de personnalité et son style de créativité. Ce style de management est important en cette période de crise sanitaire partant du principe que les besoins et les limites des collaborateurs diffèrent les uns des autres. De même, chaque collaborateur interprète à sa propre manière l'évolution de la crise sanitaire et le degré de la peur qui impacte le rendement, ce qui n'est d'ailleurs pas le même pour tout le monde. En d'autres termes, le management individuel est au diapason avec les besoins psychologiques de chaque collaborateur. Dans la pratique, la fixation des horaires et le choix du canal de communication sont des éléments qui font la différence pour le collaborateur et il convient pour le manager de les prendre en considération afin de favoriser la réussite de cette étape transitoire.

- Plus concrètement, quel positionnement le manager doit-il adopter envers ses collaborateurs ?

Le manager est l'artisan du management individuel. Eu égard à sa relation rapprochée avec le collaborateur, il lui incombe d'adapter son style de management au profil, aux aptitudes et à l'énergie de ce dernier. À cet effet, le manager doit fournir un effort pour réellement connaître les compétences et le style de personnalité de chaque membre de son équipe. Son positionnement doit être objectif et non pas subjectif, voire bienveillant. L'expérience a démontré qu'il existe certains managers qui sous-estiment injustement les com-

pétences de certains membres de leur équipe ou, au contraire, ils sur-valorisent inégalement d'autres. Le style le plus approprié doit être appliqué : participatif, persuasif, directif ou délégatif, selon la personnalité de chaque collaborateur.

- Quelles sont les limites de ce type de management ?

Le management individuel est très recommandé en cette période de crise, mais attention, car il peut aussi être source d'échec en empêchant la construction d'un collectif orienté vers un but commun. Ce type de management ne peut d'ailleurs être réussi que lorsqu'il est supposé avoir intégré l'intérêt collectif en surpassant les individualités. Dans ce sens, il convient de noter que le but de la performance recherchée ne doit pas favoriser la concentration du pouvoir, les privilèges et le passe-droit dans les mêmes mains, car avec une telle stratégie, l'entreprise risque de créer de l'isolement et de la concurrence acharnée entre les salariés. Le management individuel peut rapidement aller vers la dérive si la compétition devient le maître mot au lieu de la coopération, la prévalence des jugements de valeur et des stéréotypes. À ce moment, la boîte de Pandore s'ouvre pour les risques psychosociaux comme le burnout, les agressions et la dépression, ce qui est en contradiction avec l'objectif ultime de la performance qu'on recherche à travers les différentes stratégies de management des équipes.

Les clés de succès du management individuel à l'ère du télétravail

La crise sanitaire a bouleversé nos méthodes de travail. Les managers d'équipes sont ainsi appelés à revoir leurs styles de management. Je pense ainsi que l'adoption du management individuel est une bonne démarche, mais il ne peut être réussi que s'il l'on arrive à instaurer des ambitions partagées tout en valorisant l'esprit de l'innovation, la créativité et surtout la prise d'initiatives. Le succès du management individuel peut, également, être assuré si les collaborateurs sont investis et dotés du sens de la responsabilité et surtout de maturité.

L'art du manager réside dans sa capacité de faire travailler l'ensemble des profils ensemble en harmonie. À cet effet, le manager peut user de son génie communicationnel avec chacun des collaborateurs afin d'atteindre l'objectif commun et surtout donner du sens à l'action collective. Plusieurs procédés peuvent aider à ce sujet, notamment la psychologie et la communication positive, la ProcessCom et, in fine, l'instauration d'une culture d'entreprise basée sur l'intelligence collective.

LE MATIN

Rédigé par : NABILA BAKKASS

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

La conversion numérique du monde du travail, c'est maintenant !

Les pronostics des experts sur la révolution du monde du travail d'ici 2025 semblent être bousculés par la pandémie qui sévit dans le monde entier et qui impose des changements radicaux, inopinés et accélérés. Dans le monde du travail, c'est plus qu'une évolution, mais une révolution des méthodes, des approches, des priorités et des objectifs. La conversion numérique devient une évidence. L'entreprise augmentée, c'est pour maintenant !

La révolution numérique va nécessiter d'importants efforts de reconversion pour préserver l'emploi, selon un rapport du Forum économique mondial publié mercredi, mettant en lumière que près de la moitié des salariés vont devoir mettre à niveau leurs compétences. La pandémie du Covid-19 a accéléré les mutations du monde du travail déjà à l'œuvre, selon ce rapport qui se penche sur l'avenir de l'emploi avec ce que les organisateurs du Forum économique mondial qui se tient habituellement à Davos, en Suisse, décrivent comme une «quatrième révolution industrielle». Préfaçant ce rapport, le fondateur et Executive Chairman du Forum économique mondial (WEF), Klaus Schwab, estime que le monde passe par un moment décisif, «les décisions et les choix que nous faisons aujourd'hui détermineront le cours des générations entières, leurs vies et moyens de subsistance.

Nous avons les outils à notre disposition. La richesse de l'innovation technologique qui définit notre ère actuelle peut être mise à profit pour libérer le potentiel humain. Nous avons les moyens pour requalifier et améliorer les compétences pour déployer des filets de sécurité pour protéger les travailleurs, et pour créer des stratégies adaptées aux emplois de demain». Il admet par ailleurs, que les efforts déployés restent insuffisants et qu'il faut agir vite en mettant en place un système socio-économique plus juste, durable et équitable, et où la mobilité sociale est encouragée, la cohésion sociale rétablie et la prospérité économique est compatible avec le développement durable.

Demain, c'est déjà aujourd'hui

«Ce qui était considéré comme "l'avenir du travail" est déjà arrivé», affirment les auteurs de ce rapport dans un communiqué, soulignant que la récession déclenchée par la crise sanitaire «a provoqué un changement du marché du travail plus rapide que prévu». D'ici 2025, l'automatisation et la nouvelle répartition du travail entre les humains et les machines risquent de perturber quelque 85 millions d'emplois au niveau mondial, touchant en par-

ticulier les tâches appelées à évoluer avec les changements technologiques, telles que la saisie de données, la comptabilité et le soutien administratif. Mais les nouvelles technologies vont également faire émerger quelque 97 millions de nouveaux postes, entre autres dans des secteurs tels que les soins à la personne, les entreprises liées à cette quatrième révolution industrielle, notamment dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, ou encore dans la création de contenus.

Selon ce rapport, 43% des entreprises interrogées s'attendent à réduire leurs effectifs en raison de ces nouvelles technologies, 41% prévoient de recourir à davantage de sous-traitants tandis que 34% prévoient au contraire de recruter avec ces mutations technologiques.

Ce rapport, dans sa troisième édition, se base sur les projections de hauts dirigeants d'entreprises, dont des directeurs des ressources humaines et directeurs de la stratégie, qui représentent près de 300 grandes entreprises.

Par rapport aux deux précédentes éditions, les auteurs de l'étude notent cependant que les créations de postes sont en train de ralentir alors que les destructions d'emplois accélèrent.

La crise sanitaire a «aggravé les inégalités existantes», a noté Saadia Zahidi, directrice générale au Forum économique mondial, citée dans le communiqué, le rapport mettant en lumière un «nouveau sentiment d'urgence» pour accélérer la reconversion. «À l'avenir, nous verrons que les entreprises les plus compétitives seront celles ayant investi massivement dans leur capital humain, les qualifications et les compétences de leurs employés», a-t-elle affirmé.

Près de 50% des travailleurs qui conserveront leur poste au cours des cinq prochaines années auront besoin d'une reconversion, selon ce rapport. Cette reconversion passe également par une requalification et une accentuation des compétences nouvelles. Le rapport indique ainsi que les écarts de compétences vont continuer à se creuser compte tenu des emplois qui évoluent. «Pour les cinq prochaines années, les meilleures compétences seront celles en lien avec le travail d'équipe, la pensée critique, l'esprit d'analyse, la résolution de problèmes, le self-management, l'apprentissage actif, la résilience, la tolérance au stress et la flexibilité», indique le rapport. Les entreprises interrogées estiment qu'environ 40% des travailleurs auront besoin d'une requalification de six mois au moins et 94% des chefs d'entreprise déclarent attendre des employés qu'ils acquièrent de nouvelles compétences professionnelles. Une hausse considérable par rapport à 2018, où seuls 65% de managers exprimaient un besoin urgent d'adoption de nouveaux skills.

LE MATIN

Comdata Maroc met en place une Cellule d'Appel Interne

Soucieux de la qualité du lien social et à la bonne diffusion interne de l'information, Comdata Maroc a mis en place une cellule d'appel interne pour renforcer la communication entre l'ensemble de ses équipes et préserver leur efficacité, dans le contexte actuel marqué par une crise sanitaire sans précédent.

Il s'agissait, à ce premier stade, d'un service permettant de renseigner les collaborateurs Comdata sur la situation d'urgence et les mesures spécifiquement liées au COVID-19.

Face à son succès, et afin de répondre aux besoins de tous ses collaborateurs, sur site et pour les 87 % en télétravail, Comdata Maroc a choisi de capitaliser sur cette bonne pratique et de la conserver définitivement. La hotline spéciale Covid a donc évolué vers un service plus complet à disposition de ses salariés. Ainsi, une équipe d'agents a été spécialement dédiée et formée à répondre en continu aux questions diverses, administratives, paie, RH...de leurs collègues.

Plus besoin de se déplacer physiquement dans les bureaux concernés ni de remplir de longs formulaires, la cellule d'appel Interne apporte une réponse instantanée aux questions et besoins de ses collaborateurs.

"Cette situation exceptionnelle qui dure depuis plus de 7 mois a fait émerger des besoins nouveaux et nous a tous contraints à nous réinventer.

La création d'outils innovants, tels que le Télétravail et la Cellule d'Appel Interne sont une opportunité de sortir par le haut de cette crise en imaginant un new normal encore meilleur pour nos équipes et nos clients", selon Didier Manzari, CEO de Comdata Maroc et Barcelone.

LE MATIN

Rédigé par : NAJAT MOUHSSINE

FLASH-économie
annonce@
flasheconomie.com

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN
OFFICIEL
PENSEZ A

FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1651 -3C1

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE SO FILM PROD SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS SIEGE SOCIAL : N°707/1 LOT ZERKTOUNI LAMHAMID MARRAKECH RC: 106933 - MARRAKECH

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-09-16 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)

- Dénomination: SO FILM PROD - Objet: la société a pour objet de CINEMATOGRAPHIE (EXPLOITANT DE) PRODUCTION AUDIOVISUELLE COMMUNICATION

- Adresse du siège social: N°707/1 LOT ZERKTOUNI LAMHAMID - MARRAKECH - Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M SOSSOU AHMED : 1000 parts

• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: Mr SOSSOU AHMED demeurant à au Lot N°707 LOT ZERKTOUNI MARRAKECH pour une durée illimitée.

- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'Investissement de MARRAKECH le 2020-10-05 sous le N° 2180880116009.

Pour extrait et mention

LE GERANT

1651 -4C2

AZRIFISC
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

1- Aux termes d'un acte SSP, l'associé unique de la ste ORATRAD a décidé de constituer une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Dénomination : ORATRAD
• Objet sociale : COMMERCIALISATION PRODUITS SPORTIVES ET ALIMENTAIRES

• Siège social : 10 RUE LIBERTE ETAGE 3 N° 5_ CASABLANCA

• Apports : MONSIEUR DJELLOUL MOHAMMED HACHEM : 100.000.00 dh

• CAPITAL : MONSIEUR DJELLOUL MOHAMMED HACHEM : 1000.00 PARTS

• LA GERANCE : MONSIEUR DJELLOUL MOHAMMED HACHEM est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

• LA SIGNATURE SOCIALE : La société sera engagée par la signature unique de MONSIEUR DJELLOUL MOHAMMED HACHEM

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/10/2020 sous le numéro 750993

1651 -5C3

AZRIFISC
CONSTITUTION D'UNE
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

1- Aux termes d'un acte SSP, l'associé unique de la ste MOROCCAN NETWORK EXPRESS a décidé de constituer une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : MOROCCAN NETWORK EXPRESS

- Objet sociale :
• TRIEUR ET NETTOYEUR DE DECHETS

• TRANSPORT DE DECHETS

• LOGISTIQUE GLOBAL

- Siège social : 10 RUE LIBERTE ETAGE 3 N° 5_ CASABLANCA

- Apports : Mme SOLHI HIND 100.000.00 dh

- CAPITAL : Mme SOLHI HIND 1000.00 PARTS

- LA GERANCE : Mme SOLHI HIND est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

- LA SIGNATURE SOCIALE : La société sera engagée par la signature

unique de Mme SOLHI HIND
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2020

1651 -8C4

ELNB BÂTIMENT
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 10, LA LIBERTÉ
ETAGE 3 APPARTEMENT 6
CASABLANCA
AVIS DE CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le 23 Septembre 2020, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : « ELNB BÂTIMENT - SARL ».

- OBJET : La société a pour objet :

• La promotion immobilière,

• Entrepreneur de construction de bâtiments et entretien des voies de communication, de canalisation d'eaux et égouts ;

• Tous travaux divers, notamment de constructions, de terrassement, d'assainissement et de génie civil

• L'achat, la vente, l'importation, l'exportation et le commerce en général de tous matériels et matériaux de constructions, soit pour le compte exclusif de la société, soit pour les tiers,

• La réalisation d'opérations de tous travaux publics ou privés dans le domaine du génie civil, de l'assainissement et du bâtiment.

• L'acquisition, l'échange et la commercialisation de tous biens meubles et immeubles.

• La prise d'intérêt par voie d'apport de fusion, de souscription et de participation directe ou indirecte par tous moyens à toutes sociétés existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

• Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux activités précitées ou pouvant favoriser l'extension de la société.

- ASSOCIES :

• Mr ABOUHADID Abdelkrim, de nationalité Marocaine demeure à Bd Fouarate Rue Jbal Oukaimden N15 Hay Mohammadi Casablanca titulaire de la CIN n° BH223009

• Mr OUAHAB Bouchaib de nationalité Marocaine né en 25/07/1973, à El Jadida, demeu-

rant à Casablanca Sidi Moumen Hay Douma Rue 8 Appât 3 N°101 titulaire de la CIN n° BJ 169347

- SIEGE SOCIAL : à Casablanca : 10, La Liberté Etage 3 Appartement 6

- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).divisé en Mille (1.000) Parts de Cent (100,00) Dirhams chacune, intégralement souscrites, libérées et réparties comme suit entre les associés souscripteurs :

• Mr ABOUHADID Abdelkrim, de nationalité Marocaine demeure à Bd Fouarate Rue Jbal Oukaimden N15 Hay Mohammadi Casablanca titulaire de la CIN n° BH223009

• Mr OUAHAB Bouchaib de nationalité Marocaine né en 25/07/1973, à El Jadida, demeu-

rant à Casablanca Sidi Moumen Hay Douma Rue 8 Appât 3 N°101 titulaire de la CIN n° BJ 169347

- SIEGE SOCIAL : à Casablanca : 10, La Liberté Etage 3 Appartement 6

- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).divisé en Mille (1.000) Parts de Cent (100,00) Dirhams chacune, intégralement souscrites, libérées et réparties comme suit entre les associés souscripteurs :

• Mr ABOUHADID Abdelkrim, de nationalité Marocaine demeure à Bd Fouarate Rue Jbal Oukaimden N15 Hay Mohammadi Casablanca titulaire de la CIN n° BH223009

• Mr OUAHAB BOUCHAIB de nationalité Marocaine né en 25/07/1973, demeurant à Casablanca Sidi Moumen Hay Douma Rue 8 Appât 3 N°101 titulaire de la CIN n° BJ 169347 : 500 Parts

• Soit au total Mille Parts : 1.000 Parts

- DUREE : Quatre Vingt Dix Neuf (99) Années à compter de sa constitution définitive.

- ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

- GERANCE : Sont nommés Co-gérants de la société pour une durée illimitée :

• Mr ABOUHADID Abdelkrim, de nationalité Marocaine demeure à Bd Fouarate Rue Jbal Oukaimden N15 Hay Mohammadi Casablanca titulaire de la CIN n° BH223009

• Mr OUAHAB Bouchaib de nationalité Marocaine né en 25/07/1973, demeurant à Casablanca Sidi Moumen Hay Douma Rue 8 Appât 3 N°101 titulaire de la CIN n° BJ 169347

- La société sera, en conséquence, valablement engagée pour tous les actes et opérations la concernant par la signature séparé de Monsieur ABOUHADID Abdelkrim ou bien de Monsieur OUAHAB BOUCHAIB, Cogérants sus nommés, qui auront les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet social sous réserve de celles expressément attribuées par la loi aux assemblées des associés

2- IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 26 Octobre 2020 sous n° 751542.

3- La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca le 26 Octobre 2020 sous

n° 477.521.Pour Extrait et Mention

1651 -10C5

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE ADOUAGENCE CONSTRUCTION SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS

SIEGE SOCIAL : LOTS SARA DAYET IFFERH N 13 ZOHOUR FES RC : 64501

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 26/08/2020 Il a été établi statuts d'une Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée SARL AU

- Dénomination: ADOUAGENCE CONSTRUCTION SARL AU

- Objet : la société a pour objet :

• TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET BATIMENT TRAVAUX PUBLIQUE.

• AMENAGEMENT ESPACE VERTS.

• TRAVAUX DE VOIRIES CANALISATION ET ASSAINISSEMENT.

- Adresse du siège social: Société ADOUAGENCE CONSTRUCTION SARL AU le capital social est fixé à la somme de 100 000.00 DHS, il est divisé en 1000 part de 100.00 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000 et attribuées à :

• Mr : KHAL HAFID : 1000 PARTS

• Soit un total de (Mille Parts) : 1000 PARTS

- Les associés:

• Mr : KHAL HAFID : 100 000.00 DHS

• Soit un total de (Cent Mille Dirhams) : 100 000.00 DHS

- Gérance: Le gérant : Mr KHAL HAFID titulaire de C.I.N N° FB32686, demeurant à 1242 RUE SAIDIA HAY NAHDA TAOURIRT Pour une durée illimitée.

- Durée: 99 ans

2- Le dépôt légal a été effectué au (greffe du tribunal de commerce ou tribunal de commerce de Fès 28/10/2020 sous le N° 2889, RC N° 64501).

Pour extrait et mention LE GERANT.

FLASH-économie
Email :
annonce@
flasheconomie.
com

FLASH-économie
Email :
annonce@
flasheconomie.
com

1651 -11C6

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
CITA FOOD SARL
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
AU CAPITAL DE
100.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : RES BAB
SAADA MAG N°14 EL
AZZOUZIA MARRAKECH
RC : 103333 - MARRAKECH

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-02-19, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société À Responsabilité Limitée
- Dénomination: CITA FOOD
- Objet: la société a pour objet de RESTAURANT ET SNACK
- Adresse du siège social: RES BAB SAADA MAG N°14 EL AZZOUZIA MARRAKECH
- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

- Les associés:
• AOIJGAL MOHAMED : 160 parts
• AOIJGAL AHMED : 140 parts
• AOIJGAL BRAHIM : 140 parts
• AOIJGAL LAHCEN : 140 parts
• AOIJGAL MHAMED : 140 parts
• AOIJGAL YOUSSEF : 140 parts
• AOIJGAL SAAID : 140 parts
• total des parts sociales :1000 parts

- Gérance: M AOIJGAL YOUSSEF pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de MARRAKECH le 2020-03-04 sous le N°112841.

1651 -14C7

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
ISO GATE SARL AU

1- Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 15/10/2020, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : ISO GATE SARL AU
2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 10 000DHS(dix mille Dirhams) divisé en 100 (cent) parts sociales de 100 DHS(cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées à

Monsieur AISSAM NABZAR
3- Siège social : IMM 75 ETG 5 NO 13 RUE IBNOU MOUNIR MAARIF CASABLANCA

4- Objet La société :

• Certification ISO,audit et labellisation;

• Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre;

• Toutes prestations de consultants de conseils et de services auprès de toutes entreprises quelque soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou privé;

• Le conseil en systèmes informatiques et toutes autres activités rattachées à l'informatique notamment la mise en place de systèmes informatiques, la formation à l'utilisation de logiciels informatiques, le conseil aux entreprises en matière informatique;

5- Gérance : Monsieur AISSAM NABZAR né le 07/01/1977 à CASABLANCA, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN numéro BE698008 est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.
II- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 248/09/2020 RC N°: 478063

Pour extrait et mention

1651 -15C8

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
MONABRI GROUP SARL

1- Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée (S.A.R.L) dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination sociale : MONABRI GROUP SARL

2- Capital: Le capital social est fixé à la somme de 100 000 DHS (cent mille Dirhams) divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 DHS (cent Dirhams) chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs à savoir:

-Monsieur ACHRAF BOUFTOUH : 500 Parts
-Monsieur YASSINE ABOUAROUCHE : 500 Parts
-TOTAL : 1000 Parts

3- Siège social : 61, AV LALLA YAKOUT ETG 2 N°69 CASABLANCA

4- Objet La société :

• Toutes opérations de services internet à valeur ajoutée pour les entreprises, toutes prestations dans le domaine de la communication, conception et réalisation

de toute publicité sur tout support, achat, vente d'espaces publicitaires, ainsi que toute activité de conseil en communication, publicité en promotion.

• La réalisation d'études marketing, les missions de conseil en communication, de formation et toute opération d'entremise, de médiation et d'intermédiation dans tout domaine d'activité ;

• La Création et le développement informatique et l'administration de site internet;

• L'achat , la vente d'espace publicitaire; Prise de participation, achat ou vente de site internet;

• La Promotion, le référencement de site internet;

• La Vente sur Internet et par correspondance d'objets divers;

• Toute activité annexe ou connexe en relation avec Internet;

• Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

5- Gérance : Monsieur ACHRAF BOUFTOUH, titulaire de la CIN n° BJ421605 et Monsieur YASSINE ABOUAROUCHE, titulaire de la CIN n° BJ422350 sont nommés co-gérants statutaires de la société pour une durée illimitée. En outre, la société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature séparée des co-gérants.

6- Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans.

II- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2020 RC N°: 478059

Pour extrait et mention

1651 -16C9

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
FELEC ENGINEERING SARL AU

1- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08/10/2020 à Casablanca, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Raison social : FELEC ENGINEERING (SARL AU)

- LA FORME JURIDIQUE: Société à responsabilité limitée AU

- OBJET : Electricité Industriel et tertiaire, éclairage, Automatismes, instrumentation et régulation

Maintenance électrique, étude structurelle, études énergétiques, Conseil et formation.

- Siège social : Quartier Maarif Rue Ahmed al majjati ex alpes 13-Casablanca

- DUREE DE LA Société: 99 ANS

- CAPITAL : 100.000,00 DH, repar-

ti comme suit

• Mr OUSSAMA AYOUBI : 100 000 DHS

- Gérance : L'associé unique est normé gérant pour une durée indéterminée, il est engagé par sa propre signature .

2- Le dépôt légal a été effectué au TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA CASABLANCA SOUS LE NUMERO RC : 476753 EN DATE DU 21/10/2020

1651 -18C10

AVIS DE CONSTITUTION
DE SOCIETE
REDUP

1- Aux termes des statuts établis le 12/10/2020il a été constituée la société suivant :

- Dénomination : REDUP

- Forme : S.A.R.L AU

- Objet :

• FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SOLUTIONS MÉCANIQUES, DIGITALES, DESTINÉES À OPTIMISER LA CONSOMMATION DE L'ÉNERGIE ET AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES.

• FORMATION, RECRUTEMENT ET CONSEILS DES ENTREPRISES.

• NEGOCE

- Siège social : 16 RUE JILALI AL ORAIBI 8 EME ETG CASABLANCA.

- Capital social : 100000 DIRHAMS

- Durée : 99 ans

- Année sociale : 1 janvier au 31 décembre

- Gérance : M.MOHAMMED-REDA MICHBAL

2- Le dépôt légalN°751609a été effectué auprès du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 26/10/2020 sous le N° RC : 477625.

1650 -2C1

SOCIETE GIE ARGOS INVEST
SARL'AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000.00
DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA
IMM 82, 4ÈME ETG N16
QUARTIER PALMIER
CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte SSP à Casablanca le 14 OCTOBRE 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: GIE ARGOS INVEST SARL'AU

- Forme: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

- Objet : La société à pour objet : IMPORTATION ET EXPORTATION DES VETEMENTS

- Siège Social : RUE SOUMAYA IMM 82, 4ème ETG N16 QUARTIER PALMIER – CASABLANCA

- Durée : 99 Ans.

- Apports - Capital : Le capital social est fixé à (100 000 Dhs) Cent Mille Dirhams, divisé en (1000 parts) Mille parts sociales de (100 Dhs) Cent Dirhams chacune.

- Année Sociale : Du 01 Janvier au 31 Décembre de chaque année.

- Gérance : La société est gérée pour une durée illimitée par :

• M. TAOUFIQ MESFIOU! Né le 14/10/1963 Demeurant à 62 BD ABDELLATIF BEN KADDOUR RES RIE I ETG 3 APPT 10 BOURGOGNE CASABLANCA Nationalité MAROCAINE, Titulaire d'une CIN : B477387

2- La Société est immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca sous le Numéro : 477621 le 26/10/2020 DEPOT N 751606

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :
Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI
Said MASSAINE
Kenza FATHI
Rayan FATHI

Imane
ELOUAKOUDI
Latifa
ZAKHOUKH

Tel:

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

05 22 47 37 74

Fax:

05 22 27 71 81

Email :

annonce@

flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1651-1M1

FISCOGEF
69, RUE MOUSSA BEN
NOUSSAÏR CASABLANCA
TEL : 05.22.27.49.96
KADIS CONSTRUCTION

I- Aux termes du P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/2020 de la société KADIS CONSTRUCTION, SARL au capital de 100.000,00 DHS, a été décidé :
- Le Transfert du siège social précédemment fixé à : CASABLANCA, LOTS AICHA LOT 29 HAY EL FALAH.

• À l'adresse suivante : CASABLANCA, ALLEE DES SOPHORAS N°2/3 AIN SEBAA.

- La mise à jour des statuts intervenue suite aux différentes modifications qu'a connue la société
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09/07/2020 sous le N° 738942.

POUR EXTRAIT ET MENTION DE LA GERANCE

1651 -2M2

FISCOGEF
69, RUE MOUSSA BEN
NOUSSAÏR CASABLANCA
TEL: 05.22.27.49.96
BAHR AL GHAZAL

I- Aux termes du P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2020, les associés de la société BAHR AL GHAZAL, au capital de 200.000,00 DHS, ayant le siège social à CASABLANCA, 77 RUE BARATHON LA GIRONDE, ont décidé :

- La clôture de la procédure de liquidation de la Société.

- L'approbation du rapport du liquidateur.

- Et la radiation du RC N°168345.

2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 15/10/2020 sous le N° 749868.

POUR EXTRAIT ET MENTION DE LA GERANCE

FLASH-économie
Email :
annonce@
flasheconomie.
com

1651 -6M3

SOCIETE ACTIONNAIRE
PRODUCTION INDUSTRIELLE
FARINES ANIMALES DU
MAGHREB (SAPIFA)
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE
300 000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 75,
BOULEVARD DU 11 JANVIER
1ER ÉTAGE APT N°169
CASABLANCA
RC : 322623

1- Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 29 Septembre 2020, il a été décidé :

- L'augmentation du capital d'une somme d'un million (1 000 000,00) de dirhams par création de dix mille (10 000) parts sociales nouvelles en numéraire et compensation de créances;

- La réduction du capital d'un million trois cent mille (1 300 000,00) dirhams par compensation de pertes cumulées au 31 décembre 2019 s'élevant à 1 257 557,07 dirhams et
annulation de treize mille (13 000) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune.

- L'article 7 des statuts de la société a été modifié en conséquence.
2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 23/10/2020 sous le numéro 751391.

Pour Extrait et Mention

1651 -7M4

DOMAINE AL BASMA
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
AU CAPITAL SOCIAL DE
100.000,00 DE DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 57, 3EME
ETAGE QUARTIER BEAUSSITE,
LOT AL HADIKA
AIN SEBAA-CASABLANCA
RC N° 328.017 / IF N°15253206
DISSOLUTION DE
LA SOCIÉTÉ

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire fait à Casablanca le 01 Octobre 2018 de la Société « DOMAINE AL BASMA », société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 de Dirhams dont le siège social est à Casablanca : 57, 3eme Etage Quartier BeausSITE, Lot AL HADIKa Ain Sebaa, il a été décidé :
- La dissolution anticipée de la

société « DOMAINE AL BASMA ».

- La nomination en qualité de liquidateur, de Monsieur Ayad SOUILEH,

- La fixation du siège de la liquidation à Casablanca : 57, 3eme Etage Quartier BeausSITE, Lot AL HADIKa Ain Sebaa, De mettre fin aux fonctions de la gérance.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19 Octobre 2020 sous n° 750471.

Pour Extrait et Mention
Le Liquidateur

1651 -9M5

MITAK CONSEIL
SOCIÉTÉ : CAFE CASABLANCA
MINI TOP.G.VITESSE
RC : 468547
MODIFICATIONS JURIDIQUES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, modificatif, établi à Casablanca en date du 22/09/2020, l'associé unique a décidé les modifications suivantes :

- Transfert du siège : L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de l'ancienne adresse 10, RUE LIBERTE ,3EME ETAGE, APPT 5, CASABLANCA, à une nouvelle adresse à savoir : CASABLANCA, ANGLE RUE VERDI ET RUE SAENS BELVEDERE.

- Modification de l'article 4 des statuts.

- Refonte de statuts

- Pouvoirs en vue des formalités.
2- Le dépôt est effectué auprès du chef greffe du tribunal de commerce Casablanca sous le numéro 751921 en date du 27/10/2020.

1651 -12M6

AVIS DE MODIFICATION
D'UNE SARL

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/09/2020, Les associés de la société « CITA FOOD » SARL ont décidé ce qui suit :

1- Cession de parts sociales comme suit :

- Cession par Mr. Mohamed AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 160 parts, comme suit : 80 parts, en faveur de MR BRAHIM EL-YOUBY, ET 80 parts, en faveur de MOHAMED EL-YOUBY.

- Cession par Mr. Ahmed AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MR BRAHIM EL-YOUBY,

- Cession par Mr. Brahim AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MR BRAHIM EL-YOUBY,

- Cession par Mr. Lahcen AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MR BRAHIM EL-YOUBY.

- Cession par Mr. Mhamed AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MOHAMED EL-YOUBY.

- Cession par Mr. Youssef AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MOHAMED EL-YOUBY.

- Cession par Mr. Saaid AOUJGAL, pour la totalité de ses parts, s'élevant à 140 parts en faveur de : MOHAMED EL-YOUBY.

2- Nomination de Mr. BRAHIM EL-YOUBY en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.

3- changement de l'objet social de la société par l'objet suivant :

- Transfert d'argent
- Vente et Réparation du matériel informatique et électronique.

- Réseaux et consommables informatiques.

- Négoces

4- Ajoute à la société «CITA FOOD» SARL, l'enseigne suivant «VISA NET»

II- DEPOT LEGAL : le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de commerce de Marrakech le 27/10/2020 sous le N°116691.

1651 -13M7

BATY VOYAGE SARL.AU
IMM. 13 RUE ALKASSAR 1ER
ETAGE N°2 MAARIF –
CASABLANCA - R.C N°382573
CESSION DE PARTS –
CHANGEMENT DE LA
DÉNOMINATION
CHANGEMENT DE
LA GÉRANCE

1- Aux termes d'un acte SSP en date du 10 septembre, Mr Mohamed BENBARI et Mr Rachid ALASS ont cédé 3.000 parts, soit la totalité des parts qu'ils possèdent, à la société « SIROCCO HOLDING s.a.r.l. »

- L'assemblée générale en date du 19 octobre 2020 a :

- Pris acte et ratifié la cession de 3.000 parts sociales

- Changé la dénomination de la société qui devient : « RENTACS TOURS »

- Constaté la démission de Mr Mohamed BENBARI en sa qualité de Gérant

- Nommé Mr Abdelali EL AMRANI en qualité de gérant unique

- Adopté de nouveaux statuts

2- Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 28 octobre 2020 sous le n°752119

1651 -17M8

FIDUCIAIRE DE L'AMITIE SARL

18 RUE TANSIFT APPT 12
AGDAL RABAT

SAGUEN SARL AU

AU CAPITAL SOCIAL DE 100
000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 7, CHARIA AL
ABTAL AGDAL RABAT
RC : 126847

I- Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 23/09/2020, enregistré à Rabat en date du 22/10/2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée «SAGUEN» au capital de Cent Mille Dirhams ayant son siège social à 7 ,CHARIA AL ABTAL AGDAL RABAT , se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, et ont décidé ce qui suit :

- PREMIERE RESOLUTION, L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de chez Fiduciaire de l'Amitié Rue Tansift Imm 18 Appt 12 Agdal Rabat au 07 CHARIA AI Abtal Agdal Rabat.

- DEUXIEME RESOLUTION : L'AGE, Approuve la cession de 500 parts sociales détenues par Mme Najoua KAMAL au profit de Mr SENHAJI Hicham Ouadie; et décide de modifier l'article 6,7 des statuts, relatifs aux apports et au capital social, pour tenir compte de la nouvelle répartition du capital .

- TROISIEME RESOLUTION Mme KAMAL Najoua, a déposé sa démission à l'AGE, qu'elle a acceptée, le quitus lui sera donné lors de la prochaine AGO.

- QUATRIEME RESOLUTION Suite à la démission du cogérant, il a été décidé de modifier l'article 43 des statuts : Mr SENHAJI Hicham Ouadie est nommé Gérant unique de la société pour une durée illimitée.

- CINQUIEME RESOLUTION il a été décidé de modifier la forme de la société de SARL à SARL AU, et mettre à jour les statuts de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Rabat, en date du 28/10/2020 sous le N° 108104

Pour avis
La Gérance

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

1651 -19M9

SOCIETE SIMO NEGOCE
S.A.R.L AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS.
SIEGE SOCIAL: 81 RUE AL
HOUDHOUD
C A S A B L A N C A
R.C: 403077 -CASABLANCA -
I.F :25249194- ICE :
002080552000027
CESSION DES PARTS
SOCIALES

1- Aux termes du P.V de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24-08-2020 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales : Mme ED-DRAIFI MALIKA, cède 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, lui appartenant dans la société SIMO NEGOCE SARL AU à Mr BOURY AISSA qui accepte.

- Démission de la Gérance ; L'Assemblée Générale extraordinaire a constaté et a accepté :

• La démission de Mme ED-DRAIFI MALIKA, CIN N° : BK149689 de sa fonction de gérante.

- Nomination d'un nouveau GERANT : L'Assemblée Générale extraordinaire approuve la nomination de : Monsieur BOURY AISSA de nationalité marocaine, titulaire de la C.I.N N° :BK73772 Né le : 19/11/1970 demeurant à : Madinat Rahma 2 N°542 Dar Bouazza Nouaceur, Casablanca autant que GERANT de la société pour une durée illimitée

- Signature sociale : La société est valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature unique de Mr BOURY AISSA, C.I.N N° :BK73772 ,

- Mise à jour des statuts.

- Suivant ces changements, les statuts sont mis à jour.
2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2020 sous numéro : 752141.

1650 -1M1

«OCS AFRICA & MIDDLE
EAST»
OCSAME
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 30.000,00
EUROS
SIÈGE SOCIAL : CENTRE
D'AFFAIRES EBUSINESS, LOT
43 B ZONE FRANCHE
D'EXPORTATION, TANGER
R.C TANGER N° 59127 – I.F. N°
14420775

I- Aux termes des décisions extraordinaires du 15 Juillet 2020, l'associé unique de la société « OCS Africa & Middle East » SARLAU a :

- Pris acte de la démission de la gérante Madame Sophie CHAUVIERE épouse BONNOT ;

- Nommé un nouveau gérant, Monsieur François BONNOT, de nationalité française, demeurant à 5 Rue Attah, Lot Fadlalh 2, Casablanca, titulaire du certificat d'immatriculation N° BE47684V, pour une durée illimitée ;

- Modifié corrélativement l'article 31 des statuts.

II- La déclaration modificative a été inscrite au Tribunal de Commerce de Tanger, le 26 Octobre 2020 sous le numéro 5819 du registre chronologique ; Dépôt légal N° 235086.

1650 -7M3

AVIS DE MODIFICATION
DE SOCIETE
«DOUBIMAJ NEGOCE» SARL
CAPITAL SOCIAL
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: DB
MARRAKECH BC 18 N°30
MOHAMMEDIA.
RC: 15815 - MOHAMMEDIA
SIEGE SOCIAL: DB
MARRAKECH BC 18 N°30
MOHAMMEDIA.
DENOMINATION SOCIAL

1- Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/09/2020 la société « DOUBIMAJ NEGOCE » SARL au capital de 100.000,00 DHS, a décidé de :

- Cession des parts social : L'Assemblée a procédé après avoir pris connaissance du projet de cession des parts sociales formé par M.CHENOUF MOUSSA et Mme. RHITA LAFNAOUI à M. MEKSALI YOUSSEF.

• En effet M.CHENOUF MOUSSA cède et transfère par le présent d'une manière définitive, la tota-

lité de ses parts Sociales détenues dans la société« DOUBIMAJ NEGOCE»SARL soit neuf cent quatre vingt (980) parts sociales à M. MEKSALI YOUSSEF.

• De même Mme. RHITA LAFNAOUI cède et transfère par le présent d'une manière définitive, la totalité de ses parts Sociales détenues dans la société «DOUBIMAJ NEGOCE» SARL soit vingt (20) parts sociales à M. MEKSALI YOUSSEF .

• Après la réalisation de la cession des parts projetées M. MEKSALI YOUSSEF deviendra propriétaire de 1000 (Mille) parts sociales de la société « DOUBIMAJ NEGOCE » SARL.

- Transformation de la forme juridique : Suite à ces modifications, L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de modifier la forme juridique de la société de « SARL » au « SARL AU »

- Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant : Après la démission de M.CHENOUF MOUSSA l'assemblée générale décide de nommer M. MEKSALI YOUSSEF , Marocain, né le 27/05/1983, titulaire de la CIN N°TA94867 valable jusqu'au 16/11/2021 demeurant à HAY EL-HASSANI BLOC C N°231 BENSLIMANE. Comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.

1649 -22M2

SOCIETE ZIMA LILRAFAHIA
SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS.
SIEGE SOCIAL : 131 BD ANFA
RESIDENCE AZUR N11B
CASABLANCA
RC : 426937-CASABLANCA - IF
: 34409529 ICE :
002235796000003
CESSION DES PARTS
SOCIALES

1- Aux termes du P.V de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27-07-2020 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales : L'AGE approuve l'acte de cession de parts du 27/07/2020 par lequel :

• Mr FADOUACH MOHAMED CIN : BJ115665 domicilié à Bloc N12 Bernoussi Casablanca, cède 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, lui appartenant dans la société ZIMA LILRAFAHIA à Mr AIT BEN ITTO ABDELAZIZ qui accepte.

- Démission de la Gérance ; L'AGE

a constaté et a accepté :

- La démission de : Mr FADOUACH MOHAMED

- Nomination d'un nouveau Gérant : L'AGE approuve la nomination de :

• Mr AIT BEN ITTO ABDELAZIZ, CIN N° :PA109688 domicilié à :Res Essalam 2 GH 20 IMM4 APPT 31 EL OULFA autant que GERANT de la société pour une durée illimitée.

- La société sera engagée par la signature unique de Mr AIT BEN ITTO ABDELAZIZ.

- MODIFICATION DES STATUTS.

- Suivant ces changements, les articles 8 et 14 des statuts seront modifiés.

2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 05/10/2020 sous numéro : 748451.

1647 -7M5

ETUDES LA FIDELITE
VTR
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE
MODIFICATION

I- Aux termes d'un acte ssp du 01 Octobre 2020 à Casablanca les associés de l'assemblée générale de la société VTR société à responsabilité limitée décident les modifications suivantes.

1- AUGMENTATION DU CAPITAL. L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la société actuellement fixé à la somme de 300.000.00 (Trois cent mille dirhams) d'une somme de 9.000.000,00 (Neuf millions dirhams) pour le porter ainsi à 9.300.000,00 (Neuf millions trois cent mille Dirhams) par compensation du compte courant, et par la création et l'émission au pair de 93 000 (Quatre vingt treize mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100.00 (Cent) dirhams chacune.

2- L'assemblée générale constate que les 93.000 (Quatre Vingt Treize Mille) parts sociales nouvelles seront entièrement assimilées aux parts anciennes et seront soumises à toutes les dispositions légales statutaires, et participèrent avec les parts anciennes à la distribution des bénéfices afférent à l'exercice social actuellement en cours.

3- Le capital social est fixé à la somme de NEUF MILLIONS TROIS CENT MILLE DIRHAMS (9.300.000,00 DHS), montant des apports ci-dessus constatés.

- Ces parts sont attribués aux as-

sociés dans les proportions ci-après et représentant le montant de leur apport, à savoir :

• Mr OMAR KAMLI : 83.700.00 Parts

• Mme LAILA CHAFIK : 9.300.00 Parts

• Total : 93.000.00

II- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 750985 LE 21/10/2020

III- LE REGISTRE DE COMMERCE MODIFICATIF (Chronologique) A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA SOUS LE N° 25006 LE 21/10/2020

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :
Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE
Kenza FATHI
Rayan FATHI

Imane
ELOUAKOUDI
Latifa
ZAKHOUKH

Tel:

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

05 22 47 37 74

Fax:

05 22 27 71 81

Email :

annonce@

flasheconomie.com

Publier votre
annonces
légal sur
notre site web

flasheconomie.com

FLASH Économie

vous accompagnent
dans vos publications
d'annonces légales au

Bulletin Officiel

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

المسنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

الحرية الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

| يتطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية الرباط - شالة الهاتف : 0537.76.50.24 - 0537.76.50.25 0537.76.54.13 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33 المتفوح بالخزينة الإقليمية بالرباط | تعريف الاشتراك | | | بيان النشرات |
|--|--|-----------|-----------|------------------------------|
| | في الخارج | في المغرب | | |
| | | سنة | سنة أشهر | |
| | فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج عن الطريق العادي أو عن طريق الجو أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى | 400 درهم | 250 درهما | النشرة العامة |
| | | 200 درهم | - | نشرة مداولات مجلس النواب |
| | | 200 درهم | - | نشرة مداولات مجلس المستشارين |

FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale

Casablanca, 20100 , Maroc

Tél : +212 5 22 20 30 31

Fax : +212 5 22 27 71 81

Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

CERTIFIÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro :

Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio :

Case :

Signature et Cachet